

SOMMAIRE

Plan de Départ Volontaire	1
Alerte sur les managers de proximité et sur les mobilités « forcées »	2

Plan de Départ Volontaire

✓ Consultation

Le temps a passé (1 an déjà et ...)

- Une année s'est écoulée depuis le début du projet de PDV prévoyant la suppression de 643 postes et l'annonce du projet de transformation,
- Les élus de la nouvelle mandature ont été renouvelés pour près de la moitié
- Plusieurs mois se sont écoulés depuis le retrait de la demande d'homologation
- En une année les données économiques au même titre que les données sociales ont évolué.

... Autant d'éléments non pris en compte par la Direction pour retravailler son projet de PDV.

La situation économique

La Direction s'est contentée de faire une présentation des chiffres de 2023 sans jamais pouvoir corréler clairement l'érosion de l'EBITDAaL à la nécessité d'un PDV. D'une part des changements organisationnels et structurels se sont produits sur l'année 2023 qui semblent, vus de la direction, sans conséquence sur le projet de transformation. Par exemple, les acquisitions et partenariats réalisés l'an passé auront naturellement des impacts à la fois sur le modèle organisationnel, la structure des équipes et notre modèle économique.

D'autre part notre transformation trop rapide se traduisant en grande partie par des transferts d'activité en offshoring et nearshoring participent à la dégradation de notre marge, nous nous détachons trop rapidement de notre core business sans consolider le « new business ».

L'évaluation des effectifs

Au 31 décembre 2023, environ 650 salariés ont déjà quitté le périmètre SCE.

Sur la base de ce constat chiffré nous estimons que la cible de réduction des effectifs de 643 salariés est déjà atteinte, ce qui questionne nécessairement sur le maintien d'un plan de départ volontaires.

La charge de travail et la prévention des risques professionnels

Vos élus CFE-CGC ont envoyé un sondage à l'ensemble des salariés du périmètre SCE afin de recueillir leur ressenti. Le résultat démontre sans équivoque que la surcharge de travail est permanente ou régulière et que l'unique moment d'en faire part au manager est lors de l'entretien individuel (devenu annuel) sans qu'aucun plan d'actions pérenne ne soit mis en place pour la soulager.

Le recours à la sous-traitance et à la délocalisation, présenté comme une solution, ne fait qu'accroître la charge de travail : la formation, le temps nécessaire à la montée en compétences des externes s'additionnant au quotidien des équipes déjà chargées.

La direction continue de s'appuyer sur la charge de travail prescrite sans tenir compte de la charge réelle et ressentie. On se projette sans se soucier réellement de l'existant.

Le manque de transparence qui motive notre demande de refus d'homologation adressé à la DRIEETS.

La Direction refuse de partager au CSE les informations sur le programme de formation et de reconversion, qui pourtant est en cours d'application depuis janvier.

La Direction refuse de répondre aux questions des élus concernant la situation particulière des fonctionnaires.

L'accès aux mobilités internes n'est pas équitable. Basé sur le métier local, il exclue certaines catégories et en privilégie d'autres.

La mise en œuvre « anticipée » du plan de départ volontaire : des salariés dont le poste est ciblé, sont fortement « incités » à participer à des job flashes ou s'intéresser à de nouvelles opportunités de postes.

Analyse de la CFE-CGC

Pour toutes les raisons évoquées ci-dessus, le CSE n'a pas été en mesure de rendre un avis sur aucun de ces 3 points et présentera une demande de refus d'homologation auprès de la DRIEETS

Les prochaines semaines s'accompagneront d'annonces et de présentations sur la mise en place du projet de transformation. Vos élus demeurent à votre écoute sur le terrain pour remonter toute inquiétude et dysfonctionnement relatifs à la mise en place d'un modèle organisationnel flou.

Alerte sur les managers de proximité et sur les mobilités « forcées »

✓ Alerte du CSE

Ce qu'il faut retenir

Vos élus ont dénoncé le malaise croissant des managers de proximité à qui il reviendra la lourde tâche d'annoncer les postes supprimés aux membres de leur équipe, une situation qu'ils redoutent d'autant plus que les critères de sélection n'ont pas été clairement déterminés.

Le désengagement de la ligne managériale, que nous avons pointé dans un courrier à Vincent LECERF, n'a jamais été aussi flagrant.

Les managers de proximité risquent de se retrouver isolés, face à leurs équipes, et de devoir porter, seuls, la responsabilité du choix et de la décision.

Analyse de la CFE-CGC

Vos élus demandent, dans le cadre de cet exercice, que les managers de 1er niveau puissent bénéficier d'un accompagnement fort.

Dans différentes entités et géographies, alors que le projet de PDV n'est pas encore homologué par la DRIEETS, un certain nombre de salariés (dont les postes sont ciblés), se voient proposer des postes ou sont incités à participer à des forums d'emploi.

Sommes-nous en train de revenir au temps des « mobilités forcées » ?

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE

Élus titulaires CSE :

Olivier MARTINEZ / 06 80 35 60 27
Marie-Hélène AGIS / 06 82 32 67 41
Michel DANA / 06 82 65 30 67
Thierry LARUE / 06 40 40 45 05
Hassan BENAZIZI / 06 82 57 38 79
Sylvain BESSE / 06 08 81 95 46
Nathalie BOUCHON / 06 48 89 97 66
Daniel DEMONCHY / 06 76 84 74 11
Sonia FERRADJ / 06 77 61 59 37
Nicole GRISLAIN / 06 07 03 04 42
Valérie GUILLON / 07 86 99 92 35
William GROSSET / 06 40 41 93 92
Laurent HERVE / 06 08 24 00 13
Carole LECLERC / 06 40 51 79 85
Sandrine MATARESE / 06 80 23 10 57
Nadine GUGLIEMI / 07 86 30 93 94
Arnaud RESILLOT / 06 30 52 22 96

Elus Suppléants CSE :

Enzo CASALINI
Luis Carlos DAVILA / 06 30 90 52 16
Cédric EON / 06 79 49 41 42
Marie-Chantal FALIERO DENIS / 06 71 63 90 57
René FALIEZ / 06 89 84 95 50
Bertrand GIFFARD / 06 77 02 14 61
Nina LAMTAI / 06 75 96 35 84
Damien LIM / 06 79 22 12 70
Marina LE PORT / 06 31 97 12 12
Nathalie LESCURIER / 06 70 74 51 59
Claire LHYGONAUD / 06 79 87 18 24
Fabrice NEGRE / 06 07 37 12 97
Christophe MAXHEIM
Nor Eddine RAMDANI / 06 76 49 39 17
Christine RICHET / 06 48 90 06 07
Karine RIEUX / 06 70 64 79 94
Lionel SALAUN / 06 70 88 35 78

Commissions Santé Sécurité et Conditions de travail :

GDO : Fabrice NEGRE / 06 07 37 12 97
Ventes : Nina LAMTAI / 06 75 96 35 84
Marketing : Christine RICHET / 06 48 90 06 07
Support et IT : Daniel DEMONCHY / 06 76 84 74 11

Autres Commissions CSE :

Emploi Formation : René FALIEZ / 06 89 84 95 50
Egalité pro : Claire LHYGONAUD / 06 79 87 18 24
Handicap : Christine RICHET / 06 48 90 06 07
ASC : Daniel DEMONCHY / 06 76 84 74 11
Restauration : Claire LHYGONAUD / 06 79 87 18 24
Commission des marchés : Sandrine MATARESE / 06 80 23 10 57
Projets Economie Evolution des marchés : Thierry LARUE / 06 40 40 45 05

Représentant syndical : Michel REZK / 06 07 32 37 24

Référent Harcèlement : Karine RIEUX / 06 70 64 79 94



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/sce>

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

